



Stiftung Landschaftsschutz Schweiz
Fondation suisse pour la protection
et l'aménagement du paysage



Communiqué aux médias du 23 février 2023

Projet de parc éolien de la Vallée de Joux - Le Tribunal fédéral rejette le recours de la commune du Chenit

La région des Grands Plats à La Vallée de Joux préservée des atteintes

Les organisations de protection de la nature et du paysage BirdLife Suisse, la Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage, Helvetia Nostra, Pro Natura, ainsi que Paysage Libre Vaud saluent le rejet par le Tribunal fédéral du recours de la commune du Chenit dans le cadre de la procédure du projet "Eoljoux". Le TF a confirmé que le projet de sept éoliennes ne pouvait ni être validé ni considéré en "coordination réglée" aux regards notamment des atteintes portées à l'objet classé à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) ainsi qu'à la principale zone de parade du grand tétras du Jura vaudois.

Le Tribunal fédéral a confirmé que ce projet n'est pas en coordination réglée entre la Confédération et le Canton, au sens de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire ce qui constitue un vice de procédure flagrant pour un objet d'importance nationale (l'atteinte à l'IFP).

Les pâturages boisés des Grands Plats de Vent et de Bise devraient rester paisibles et préservés, au cœur des massifs forestiers et du site IFP protégé de la Vallée de Joux et du Haut-Jura vaudois. Une bonne partie de cette zone est située dans la zone de protection du District franc fédéral où la chasse est interdite. La protection du grand tétras est l'une des priorités, d'où la nécessité d'y limiter les atteintes et les dérangements au maximum. Des concentrations exceptionnelles de chauves-souris y sont également observées chaque été.

Les associations rappellent que la transition énergétique peut et doit se réaliser sans sacrifier les espaces intacts les plus riches en biodiversité du pays.

Personnes de contact :

BirdLife Suisse : François Turrian, directeur romand	079 318 77 75
Helvetia Nostra : Anne Bachmann, chargée d'affaires	078 629 82 70
Pro Natura Vaud : Michel Bongard, secrétaire général	079 721 00 09
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage : Roman Hapka	079 601 76 64
Paysage Libre Vaud : Jean-Marc Blanc, secrétaire général	079 213 63 80